

**GOOSSENS (Joseph-François)**, Agent militaire de la Force publique (Bruxelles, 21.7.1881 - Charleroi, 3.6.1950). Fils de Charles et de Van Tervueren, Philippine; époux de Maiglet, Suzanne.

Sous-officier au deuxième Chasseurs à pied, Goossens s'engage au service de l'E.I.C. et s'embarque à Anvers à destination du Congo le 30 avril 1901. Désigné à son arrivée à Boma, pour la zone du Rubi-Uele et arrivé à Djabir (Buta) le 23 juin 1901, il est affecté successivement, en qualité d'adjoint aux chefs de poste d'Ibembo, de Libokwa, d'Enguetra et de Djabir, où il arrête, le 8 septembre 1902, un détenu évadé qui vient de poignarder le sous-officier Kimpe. Nommé 1<sup>er</sup> sous-officier le 10 avril 1903, il doit se porter malade et descendre le Fleuve à destination du Bas-Congo, mais il fait demi-tour à Lisala, regagne la zone du Rubi-Uele, y est derechef adjoint au chef de poste de Libokwa. Il se voit dirigé sur le Bas-Congo en octobre 1903 et s'embarque à Boma, pour Anvers, le 12 avril 1904.

Réengagé en qualité de 1<sup>er</sup> sous-officier le 27 octobre 1904, il s'embarque le même jour et arrive à Boma le 16 novembre suivant. Il est alors attaché quelques mois au District des Cataractes, puis, après quelques jours passés à l'Equateur et aux Stanley-Falls, réaffecté à la zone du Rubi-Uele. Il doit rentrer au pays, dès janvier 1906.

Réengagé pour trois ans, en qualité de 1<sup>er</sup> sous-officier, il s'embarque le 16 juin 1910 et est attaché à son arrivée au Congo au District de Stanleyville, zone du Maniema, autorisé à continuer de servir jusqu'à l'expiration de sa dixième année de service, nommé agent militaire le 15 novembre 1911 et mis en disponibilité pour convenances personnelles le 16 février 1913.

Il rembarque cependant le 6 septembre suivant en qualité d'agent militaire encore; il est chargé d'organiser la police territoriale de Maniema. Il y commande intérimairement au début des campagnes d'Afrique de 1914-18, le camp de Lokandu. Il rentre bientôt en Europe pour y servir au front de l'Yser, ne renonce définitivement au Congo qu'en 1920, reste en service à l'armée belge jusqu'en 1928. Il la quitte, invalide à 50 %, porteur de 8 chevrons de front.

Etabli à Charleroi, il s'y occupe des plus efficacement d'œuvres coloniales locales: Cercle africain de Charleroi-Thuin, dont il est le secrétaire de fondation; Mutuelle congolaise de Charleroi, journées coloniales de Charleroi, dont il est secrétaire, Section de Charleroi des Vétérans coloniaux, dont il mourra président et, durant la dernière guerre mondiale, délégué de la Croix-Rouge du Congo à l'alimentation des enfants de coloniaux carolorégiens.

Goossens était, à sa mort, chevalier de l'Ordre royal du Lion et de l'Ordre de Léopold II, porteur de la décoration militaire de 1<sup>e</sup> classe, de la Croix de guerre avec palme, de la médaille de la victoire, de l'étoile de service en argent à trois raies, de la médaille commémorative de 1914-18, de la médaille du Centenaire, etc.

15 septembre 1961.  
Marthe Coosemans.

Reg. Matr. 3674 E.I.C. — *Les Vétérans coloniaux, revue coloniale illustrée*, Brux. nov. 1948, p. 29. — Même publication, Brux. juillet 1950, p. 39, ill.